



Quels droits a t-on lors d'une séparation pr les biens en commun

Par **julie21**, le **10/06/2008** à **19:54**

Bonjour,

Je connais quelqu'un qui a acheté un appartement avec son amie ils en sont pas mariés, il veut se séparer d'elle mais elle ne souhaite ni vendre ni quitter le domicile.

Quels recours a t-il?

Merci.

Par **Jurigaby**, le **10/06/2008** à **21:23**

Bonjour.

Elle doit racheter les parts de monsieur sinon quoi ce dernier peut saisir la justice et mettre fin à l'indivision.

Par **julie21**, le **11/06/2008** à **16:47**

Merci pour votre réponse.

Pour mettre fin a une indivision quelles démarches faut-il faire?

Es ce qu'il peut quitter le domicile sans se mettre en faute et y a-t-il des démarches à faire avant de partir?

Merci.

Par **Jurigaby**, le **11/06/2008 à 18:55**

Bonjour.

bien sûr qu'il peut quitter le domicile dès maintenant puisqu'ils ne sont aps mariés.

Faute d'accord amiable sur le rachat des parts, il devra saisir la justice..

Par **julie21**, le **11/06/2008 à 19:08**

Merci de répondre aussi vite, je me permets donc de vous poser une autre question mais qui concerne le droit familial.

Comme il a un enfant, quelles démarches doit il faire s'il quitte le domicile conjugal pour ne pas perdre ses droits parentaux?

Sachant qu'il a reconnu son fils a la naissance.

Merci.

Cordialement.